Conseil d'établissement du 2 juillet 2014

Le 2 juillet 2014 s'est tenu, salle Pierre Bonnard, le second conseil d'établissement de l'année scolaire 2013/2014 au conservatoire de Fontenay-aux-Roses, sous la présidence de M^{me} Galante-Guilleminot, maire-adjointe à la Culture, Communication, Patrimoine et Esthétique urbaine, conseillère communautaire.

Présents : *Murielle Galante-Guilleminot (Maire-adjointe)*
Bernard Col (Directeur)
Véronique Sergent (Secrétaire)
Flore Dupuy (Professeur)
Françoise Charbonnier (Professeur)
Dominique Adam (Parent d'élève)
Marie Boissier (Parent d'élève)
Hélène Schüler (Parent d'élève, représentante APEA)

Excusé : *Yves Penverne (Directeur Général des Services)*

Ordre du jour :

- Bilan de l'année 2013/2014 (examens, restitutions, concerts, partenariats, ouverture sur l'extérieur)
- Rentrée 2014 : calendrier et nouveautés
- Projets pédagogiques et artistiques 2014/2015
- Projet d'établissement
- Questions diverses

Le conseil commence par la présentation de M^{me} Galante-Guilleminot, nouvellement élue en tant que maire-adjoint à la Culture, Communication, Patrimoine et Esthétique urbaine, suivie de la présentation des membres du du conseil d'établissement.

Bilan de l'année 2013/2014

L'une des missions essentielles du conservatoire est une formation spécialisée, ayant pour but la progression régulière des élèves.
La formation de base (un premier cycle d'une durée de 4 ans) est dispensée à un grand nombre d'élèves. En 2013/2014 : 193 inscrits.
Les collégiens des classes Cham constituent la majorité des élèves du deuxième cycle (d'une durée de 4 ans). En 2013/2014 : 109 élèves.
Le troisième cycle, d'une durée de 3 ans, est composé principalement de lycéens et d'étudiants, particulièrement investis dans leurs études musicales (31 en 2013/2014). Ces élèves sont motivés par un travail régulier, le passage d'examens et les divers projets auxquels ils participent.
Ces effectifs d'élèves instrumentistes sont complétés par 25 inscrits en hors cursus et 69 adultes (cours de chant inclus).
341 élèves sont inscrits en pratiques collectives (certains pratiquant un instrument, d'autres non).

144 élèves sont inscrits en danse.

Rentrée 2014

Calendrier

Dates pour la rentrée 2014/2015 :
- Le 3 septembre 2014 : de 14 h à 17 h : Journée « Portes Ouvertes »
- Le 6 septembre : Inscriptions en musique
- Le 8 septembre : Inscriptions en danse et musique
- Les 11 et 12 septembre : Rendez-vous individuels avec les professeurs pour fixer les horaires des cours instrumentaux
- Le 15 septembre : Début des cours
- Le 17 septembre : Inscriptions à la Maison de Quartier.

Nouveautés

Retour de l'éveil musical au conservatoire, avec l'accueil des enfants à partir de la grande section de maternelle (cours collectifs de 12).
Pour les enfants de CP : « Initiation » (cours collectifs avec packs ateliers).

Organisation des examens

Une question est posée aux représentants des parents d'élèves : à cause de la difficulté de gestion des salles du conservatoire, serait-il possible que des élèves de primaire passent les examens pendant le temps scolaire?
Cela est envisageable pour les élèves des écoles publiques. Les inscrits dans le secteur privé seraient convoqués plus tard, après la sortie des classes.

Projet d'établissement

Depuis plusieurs mois, les professeurs et le personnel du conservatoire sont conviés à des réunions ayant de nombreux sujets de réflexion (objectifs et enjeux du projet d'établissement, pratiques collectives, Intercommunalité, Festival des Musiques, Maison de la musique et de la danse, innovations pédagogiques…)
A partir du mois de septembre, le projet d'établissement sera soumis aux élus et aux parents d'élèves membres du conseil d'établissement.
Cette étape sera suivie d'un circuit de validation. Le projet définitif doit être adopté en décembre.

Projets pédagogiques et artistiques 2014/2015

Les activités du conservatoire sont nombreuses et variées.
Cette année encore, la saison de musique de musique de chambre au conservatoire a permis à de talentueux musiciens bénévoles de se produire, lors de 10 concerts.
M^{me} Galante-Guilleminot évoque la possibilité de laisser les musiciens faire une quête à l'issue de chaque concert.
Les auditions au conservatoire : 24 auditions de classe et 17 auditions blanches (élèves du premier cycle).
Les restitutions ont eu lieu non seulement au conservatoire, mais aussi dans différentes structures de la ville : Théâtre des Sources, Médiathèque, Maison de Quartier des Paradis, Foyer d'Accueil Médicalisé, Église saint Stanislas des Blagis, Chapelle sainte Rita, ainsi que lors de manifestations telles que la Fête de la Ville.

Les partenariats

Avec l'Éducation nationale :

M^{me} Bourdet, maire-adjointe chargée de la Vie scolaire, périscolaire et de l'enseignement s'est rapprochée de tous les organismes concernés pour réfléchir à l'organisation du temps scolaire.

A cette occasion, il a été constaté que le conservatoire n'était pas identifié dans le dispositif Musique à l'école.

A la rentrée 2014, le dispositif « Musique à l'école » est amené à évoluer en tenant compte de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Les intervenants prendront en charge des activités musicales sur le temps scolaire (Musique à l'école)et sur le temps périscolaire (N.A.P).

Il est à noter que les intervenants en place auront leur emploi maintenu : il sera réorganisé en fonction des nouveaux horaires.

Avec le Club Préados :

L'un des objectifs de ce partenariat était de favoriser la rencontre de collégiens qui s'ignoraient, tout en étant dans le même établissement scolaire.

Après un contact entre les deux structures, des élèves Cham du conservatoire ont rencontré les collégiens du Club pré-ados et, grâce à un professeur de formation musicale et une animatrice du club, un groupe vocal d'adolescents a été créé. Ce groupe s'est produit le 21 juin lors de la fête de la Musique.

Questions diverses

- Nouvelles activités périscolaires

La municipalité a autorisé l'ouverture de cours collectifs au conservatoire pendant les créneaux destinés au N.A.P.

Le conservatoire met également à disposition des écoles des professeurs et des intervenants sur le temps des N.A.P (danse, contrebasse).

- Fin des cours anticipée

Cette année, les derniers cours ont eu lieu le 21 juin, pour permettre la tenue de nombreuses réunions pendant la semaine suivante.

En juin 2015, les cours se termineront la dernière semaine de juin et la cérémonie de remise des diplômes aura lieu début juillet.

- Demande de l'éventualité d'un spectacle de danse tous les deux ans

Les spectacles de danse, actuellement tous les trois ans, nécessitent une logistique très lourde, notamment pour la création et la réalisation des costumes. Et l'année du spectacle, les examens sont reportés à l'année suivante.

Des spectacles plus simples et plus fréquents pourraient accroître la visibilité de la danse au conservatoire. Dans ce but, il faut réfléchir à la possibilité de cours ouverts, une ou deux fois dans l'année.

- Maison de la musique et de la danse

Le projet initial a été maintenu, tout en bénéficiant des améliorations suivantes :

- Un nouvel accès sera créé par la ruelle de la Demi-Lune (au niveau de la rotonde), ce qui permettra un accès traversant en vis-à-vis avec l'entrée principale du château. Le bâtiment occupera ainsi une place centrale dans la ville.

- Dans la cour, Une série de gradins permettra de disposer de places assises, lors des concerts qui se tiendront à l'extérieur.

- Projets artistiques

La saison de musique de chambre continuera pendant l'année scolaire 2014/2015.
Le prochain festival des musiques aura lieu du 13 au 26 mars 2015.

- Tarifs

La dotation de l'État est en baisse et les finances doivent rester équilibrées : il n'est donc pas possible actuellement d'étendre le bénéfice du quotient familial aux adultes.

- Communication

- Demande de l'affichage du planning des dates de concerts et d'auditions.
- Les représentants des parents d'élèves demandent s'il est possible de mettre en place un tutorat : de grands élèves aideraient les plus jeunes qui sont en difficulté pour la formation musicale. M. Col répond qu'un cours de soutien en formation musicale doit être mis en place à la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

La secrétaire de séance,
Véronique Sergent

Le directeur,
Bernard Col